

que Vostre Majesté désirera estre secondée et correspondue de ce costel. Et Elle se peut asseurer que je m'y emploieray volontiers tousjours de très-bon cœur, tenant pour certain que ledit Don Garau s'acquittera aussi comme il doit et qu'il donnera à Vostre Majesté toute matière de contentement. Priant bien humblement à Vostre Majesté de le vouloir avoir en favorable recommandation.

Très-haute, très-excellente et très-puissante Princesse, je supplie au Créateur donner à Vostre Majesté longue et heureuse vie.

De Bois-le-Duc, le xx^e d'aoust 1568.

(Record office, Cal., n° 2453)

MDCCLXXVII.

Le prince d'Orange à la reine d'Angleterre.

(ROMERSDORF, 21 AOUT 1568.)

Il annonce à Élisabeth qu'il a pris les armes pour rétablir les Pays-Bas dans leur prospérité et dans leur ancienne liberté sous l'obéissance du Roi; il lui recommande le seigneur de Dolhain, porteur de cette lettre.

Je tiens Votre Majesté assez advertie des choses passées aux Pays-Bas depuis quelque temps en çà, mesmement en quel pitoyable estat ledit pays est présentement réduit par les inhumaines et non jamais ouyes cruautés exercées contre les pauvres chrestiens et autres illeques par le due d'Alve et ses adhérens depuis sa venue audit pays, qui m'empeschera d'en faire ici long discours à Vostre Majesté pour ne l'importuner, outre que ses tyrannies et actes exécrables sont si notoires à tout le monde qu'il n'est besoing les spécifier, démontrant assez par cela qu'il ne tasche qu'à extirper la pure parole de Dieu, meurtrir et deschasser tous bons et loyaux serviteurs vassaux du Roy, pour réduire ledit pays en extrême misère et désolation, au très-grand intérêt et préjudice de Sa Majesté : ce qui ne doit estre souffert mesmement de ceulx qui ont si vraye et sincère affection au service de Sadite Majesté, comme sans jactance j'ay toujours eu. Dont, Madame, par l'affection susdite et l'obligation que j'ay, pour les charges et estats ausquels il a pleu à Sa Majesté par ci-devant me commettre à la juste défense dudit pays, de telles et semblables oppressions et tyrannies, suis esté constrainct, après plusieurs bons devoirs faiets en autres endroits, et voyant finalement qu'il ne restoit aucun lieu à raison, ni justice, venir à ceste extrémité (oires que à mon très-grand

regret) que de prendre les armes pour, avecq les moyens qu'il plaisrat au Seigneur Dieu me donner, résister à si horribles et exécrables oppressions des pouvres chrestiens et remettre avecq son ayde en son ancienne félicité et prospérité sous l'obéyssance du Roy, comme Vostre Majesté entendra bien et au long de ce gentilhomme présent porteur; le seigneur d'Ollhain, auquel je supplie Vostre Majesté très-humblement, par la bonne affection qu'il luy at pleu par ei-devant me démonstrer, me faire encoires présentement ceste faveur que de luy donner bénigne audience, avecq foy et crédençe sur ce que luy ay enchargé d'en déclarer à Vostre Majesté de ma part, en quoy icelle m'obligera de tant plus à son très-humble service. Que cognoist le Souverain Créateur, auquel, après avoir très-humblement baisé les mains de Vostre Majesté, je supplie octroyer à icelle en santé très-longue et très-heureuse vie.

De Romersdorff, ce XXI^e jour d'aougst 1568.

De Vostre Majesté

Très-humble et très-obéissant serviteur,

GUILLEMME DE NASSAU.

(*Brit. Mus., fonds Cotton, Galba, C. III. — Publié dans mes Documents inédits du XVI^e siècle, I^{re} partie, p. 226.*)

MDCCXXVIII.

Le prince d'Orange à Cecil.

(ROMERSDORF, 22 AOUT 1568.)

Même objet.

Monsieur Sécile. Vous aurez (comme je ne doute aucunement) assez entendu de quelle fahon le Due d'Alve avecq ses adhérens depuis sa venue au Pays-Bas at procédé et procède encoires journellement contre les pouvres chrestiens illecques estaus, ses cruaultés, inhumanités et tyrannies si notoires que n'est besoing de les spécifier, sans jamais avoir prins aucun regard aux droiets, usances, priviléges et coustumes du pays, ny aux qualités et services de ceulx qu'il at si injustement exécutés, bannis et deschassés, chose certes qui à bon droiet doit mouvoir tout homme à pitié et compassion. Veu mesmement que sa tyrannie s'est tant desbordée qu'elle n'a laissé lieu